



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 07/02/2024
Dossier complet le : 07/02/2024
N° d'enregistrement : 2024-7780

1 Intitulé du projet

Agglomérations d'assainissement de Bray Dunes et de Ghyvelde
Restructuration et reconstruction de la station d'épuration Bray-Dunes

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Communauté Urbaine de Dunkerque

Raison sociale

CUD

N° SIRET

2 4 5 9 0 0 4 2 8 0 0 0 1 3

Type de société (SA, SCI...)

EPCI

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

Vergriete

Patrice

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
24. Système de collecte et de traitement des eaux résiduaires.	Capacité de la STEU = 25 000 EH Soit 10 000 EH < Projet < 150 000 EH

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Un Schéma Directeur d'assainissement vient de définir les meilleures solutions techniques en ce qui concerne les agglomérations d'assainissement de Bray dunes et de Ghyvelde, en vue de leur mise à niveau :

- Par amélioration de la collecte des eaux usées de temps sec ;
- Par limitation des déversements de temps de pluie, notamment au droit des zones unitaires.

En complément des travaux à engager sur le réseau de collecte, l'étude a déjà identifié la nécessité de réhabiliter les sites de traitement des eaux, en proposant un ouvrage de traitement commun aux 4 communes. Cette préconisation résulte d'un génie civil vieillissant en relation avec la date de construction des STEU, 1976 pour Ghyvelde qui sera déconstruite, et 1983 pour Bray-Dunes qui sera reconstruite sur place.

La capacité épuratoire pour traiter les effluents des 4 communes serait de 25 000 E.H.

4.2 Objectifs du projet

- Mutualiser le traitement de l'eau de deux agglomérations existantes sur un même site, en faisant disparaître la STEU de Ghyvelde relativement petite (3500 EH) par transfert des EU de cette agglomération vers le futur site de traitement dans le cadre de l'actualisation des normes de rejet.
- Limiter les déversements de temps de pluie au milieu naturel, dans le cadre de l'arrêté du 21/07/2015, soit un débit déversé A1 inférieur à 5%.
- Procéder à des travaux sur les réseaux d'assainissement visant à éviter les inondations sur les deux agglomérations sus-visées.

Le canal de Furnes constitue le milieu récepteur des eaux après traitement.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Plusieurs modifications importantes concernent la partie aval du système d'assainissement de Ghyvelde.

Construction d'un poste de refoulement ;
Déconstruction de la STEU existante ;
Construction d'un bassin de stockage restitution de capacité 135 m³ ;
Ouvrage de Transfert des Eaux usées

Un OTEU est incontournable afin de permettre le traitement des eaux usées des deux agglomérations sur un site commun. Ce transfert sera d'un linéaire total approchant au maximum 2 500 ml entre l'exutoire du réseau de Ghyvelde et le site de la future STEU, dont l'emplacement réservé se situe au voisinage de l'actuelle unité de traitement.

Enfin, la reconstruction de la STEU de Bray Dunes intervient sur le site actuel de traitement. La STEU d'une capacité de 25 000 EH sera complétée d'un Bassin de Stockage Restitution de capacité 1 000 m³.

La filière de traitement envisagée sera de faible charge, pour laquelle un bassin d'aération prolongée et un clarificateur constituent le principe épuratoire.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La Communauté Urbaine de Dunkerque comprend un service en charge de l'exploitation des réseaux et des postes de relèvement / refoulement. Elle confie à un spécialiste du traitement des eaux, sous la forme d'une délégation de service public, l'exploitation, la maintenance, le renouvellement des équipements des STEU.

Les anciennes unités de traitements des eaux résiduaires seront maintenues en exploitation jusqu'à la mise en service de la nouvelle STEU de Bray Dunes. Les opérations de démantèlement des deux STEU de Bray-Dunes et de Ghyvelde pourront être engagées dès mise en service de la future STEU.

Les boues issues de la STEU seront transférées après centrifugation vers le futur site du méthaniseur de Grande-Synthe.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Nomenclature des opérations soumises à autorisation ou à déclaration en application des articles L. 214-1 à L. 214-3 du code de l'environnement :

2.1.1.0. : régime d'autorisation (CBPO > 600 kg DBO5/jour)

Délivrance du permis de construire au titre du code de l'urbanisme.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie du projet	10 000 m ²
Bassin tampon	1 000 m ³
Bassin "boues activées"	5 000 m ³ (diamètre : 32 m)
Clarificateur	Diamètre : 30 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : Decock

Lieu-dit : _____

Localité : BRAY DUNES

Code postal : 5 9 1 2 3 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long : 5 1 ° 0 3 ' 4 4 " N Lat. : 0 2 ° 3 1 ' 1 1 " E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLUI HD - Zone Asp (constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif disséminées dans les espaces agricoles). Emplacements réservés ER BD 1.1 et 1.2

ⁱ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF I -> Canal des Chats, Canal du Ringsloot et mares de chasses de Ghyvelde (310014025) ZNIEFF II -> Les Moères et la partie Est de la plaine maritime flamande (310014026)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe en partie sur la commune de Bray-Dunes à un peu moins de 2km du littoral.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La STEU de Bray-Dunes se situe à 1km de la RNN Dunes marchand.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arrêté du 14 avril 2017. Les cartes et le PPBE ont été approuvés en Conseil Communautaire le 30 juin 2022.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Note : Caractérisation zone humide à réaliser
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe à moins d'un kilomètre des sites Natura 2000 : Dunes de la plaine maritime flamande (FR3100474) Dunes flamandaises décalcifiées de Ghyvelde (FR3100475).
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site classé -> Dunes de Flandre classées (59SC08). Le projet se situe à environ 1km du site classé.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La STEU de Bray-Dunes sera étendue sur un terrain actuellement cultivé de manière intensive. La biodiversité y est très pauvre et ne sera pas ou peu impactée par le projet. Concernant la canalisation qui reliera la STEU de Bray-Dunes à celle de Ghyvelde, le tracé a été étudié pour être réalisé le long de la RD limitant fortement les impacts sur la faune et la flore communes des bords de routes. Pour finir le poste de refoulement sera localisé sur une parcelle de type prairie eutrophe, très pauvre en biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au vu des premiers relevés faune/flore, aucune espèce se trouvant dans le Formulaire Standard de Données n'est présente sur le secteur des travaux. De plus le calendrier des travaux sera adapté à la phénologie des espèces pour limiter au maximum les impacts.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La STEU de Bray-Dunes sera agrandie sur une parcelle agricole cultivée à proximité et le poste de refoulement sera installé sur une parcelle agricole actuellement en jachère.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'équipement participe à la salubrité et l'hygiène publique.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les boues produites seront de l'ordre de 40 tonnes par semaines, correspondant à 4 camions.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'ensemble des équipements électro-mécaniques feront l'objet de protections visant à réduire les nuisances.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les secteurs susceptibles de dégager des odeurs seront couverts et désodorisés.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées traitées rejoindront le milieu naturel. Volume annuel : 1 100 000 m ³ /an Débit de pointe horaire : 478 m ³ /hr
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le canal de Furnes.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déchets non dangereux : Refus de dégrillage évacués en filière destinée aux déchets ménagers. Boues d'épuration : 700 tonnes par an
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La canalisation sera enterrée le long de la RD ne modifiant pas le paysage et une attention particulière sera portée à l'intégration de l'extension de la STEP dans le paysage.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité agricole et le parcellaire seront modifiés. Le projet prend place sur une superficie d'environ 39 170 m ² .

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Il n'y a pas d'autres projets, en cours ou futurs, situés à proximité.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Inventaires réalisés par le CPIE Flandre Maritime : Présence de deux espèces protégées à proximité de la STEP de Bray-Dunes et à proximité du tracé de la canalisation : *Ophrys apifera* et *Lathyrus sylvestris*. Elle n'ont plus été contactées depuis 2018.

Inventaires réalisés par le Bureau Local de la Biodiversité en 2023 : Pas d'espèces protégées rencontrées sur les différents secteurs du projet.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

- Choix du passage de la canalisation le long de la RD plutôt que de la Joeckstraete pour s'éloigner du site Natura 2000 et réduire les impacts.
- Phasage des travaux -> privilégier la période hivernale pour débiter les travaux afin d'éviter d'impacter l'avifaune et respecter la phénologie des espèces
- > pas d'arrêt entre le début et la fin des travaux pour éviter que les espèces viennent se réinstaller sur le site
- Intégration d'éléments favorables à la faune et la flore sur le site de la STEP de Bray-Dunes (haies, roselières de lagunage)
- Utilisation de la canalisation existante de rejet des eaux traitées dans le cadre du futur équipement afin d'éviter l'impact sur les berges du canal de Furnes.

Toutes ces mesures seront suivies par des écologues durant la phase de chantier et après celle-ci.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom BOUCLON

Prénom Emmanuel

Qualité du signataire Directeur Général Adjoint
Transition Ecologique des Territoires

A Dunkerque

Fait le 02/02/2024



Signature du (des) demandeur(s)

